

## *Le mot du maire*

Chers habitants, Chères habitantes de Saint-Maurice,

Le taux de participation aux élections législatives a été, pour notre village, légèrement supérieur à la moyenne nationale. Mais le verre est loin d'être à moitié plein. Le taux d'abstention, ici comme ailleurs, atteint des niveaux alarmants. « *La démocratie est un mauvais système, mais elle est le moins mauvais de tous les systèmes* » disait Winston CHURCHILL. La démocratie est certes un *système* imparfait, mais il nous suffit de regarder vers l'Est de l'Europe géographique pour réaliser que la paix, la stabilité, la liberté qu'il permet d'instaurer peuvent être subitement mises à mal par des *systèmes* autrement plus mauvais, dans lesquels la parole n'est plus libre et les décisions soumises à l'arbitraire d'une poignée de dirigeants autoritaires, autoritaristes. Etre en désaccord avec les programmes politiques proposés ne justifie pas de ne pas aller voter. Avoir des insatisfactions à l'égard des élus qui nous représentent ne justifie pas de ne pas aller voter. Ne pas voir « son » candidat présent au 2<sup>ème</sup> tour ne justifie pas de ne pas aller voter. En démocratie, la souveraineté émane du peuple et le droit de vote est son moyen d'expression. J'appelle chacun et chacune d'entre vous à s'en saisir – à se resaisir – pour continuer à vivre dans une France démocratique.

Répondre aux attentes d'une collectivité, composée d'individus ayant chacun leurs propres attentes, nécessite de faire des arbitrages. La ligne directrice du Conseil Municipal est toujours l'intérêt général, dans le respect de la légalité. Certain(e)s d'entre vous nous font parfois part de votre satisfaction pour telle décision prise ou telle action menée. Il arrive aussi que certain(e)s, dont l'intérêt particulier a été contrarié, ne soient pas satisfaits. Nous pouvons l'entendre, nous pouvons le comprendre, mais nous ne pouvons pas accepter l'irrespect qui accompagne ponctuellement cette insatisfaction. Je tiens ici encore une fois à souligner l'implication de chaque membre du Conseil Municipal, qui se met au service du village, et qui mérite d'être respecté en toutes circonstances. Personnellement, j'ai été victime à mon domicile le 16 juin d'un début d'incendie ayant nécessité l'intervention des pompiers pendant plus d'une heure pour être maîtrisé et limiter les dommages collatéraux. Cet acte, manifestement intentionnel d'après les premières constatations, a évidemment fait l'objet d'un dépôt de plainte. Je le déplore et espère qu'il n'est aucunement en relation avec un dossier communal.

Notre village a tant d'autres belles choses à offrir : des sourires sur le visage des enfants dans la cour d'école, des échanges avec nos aîné(e)s sur l'histoire du village, des dribbles sur le City, des commerçants dynamiques qui nous accueillent « de bonne heure et de bonne humeur », des maisons agréablement fleuries par leurs propriétaires et j'en oublie bien sûr. Je vous invite à passer un agréable moment de lecture grâce à ce nouveau numéro de notre journal communal et vous souhaite un bel été.

*A scheener Summer !*

Jean Marc WITZ



# Saint-Maurice vous accueille



Ils étaient annoncés dans une précédente édition : de **nouveaux panneaux de nom d'agglomération** ont été posés à chaque entrée du village, mentionnant également **le nom du village en alsacien**.

La réglementation en vigueur pour l'implantation de tels panneaux a nécessité de déplacer certains panneaux par rapport aux bacs à fleurs à proximité desquels ils étaient précédemment positionnés.

## Saint-Maurice en fête

*Samedi 4 et dimanche 5 juin, inauguration de la distillerie GGC à la micro-brasserie GUTH.*

Cette nouvelle activité de « micro-distillerie » a été lancée au printemps par Charly GUTH et Nicolas GUILLEMIN, dans les locaux de la micro-brasserie, dans un esprit de synergies entre les deux activités. La gamme compte déjà plusieurs spiritueux produits localement, dont un gin « floral » avec des plantes de la Vallée, un rhum et une vodka <sup>(1)</sup>.



(1) A consommer avec modération



*Deux DJ « 100% Saint-Maurice », une petite restauration et la possibilité de s'exercer à la pétanque ont contribué à animer ces 2 journées d'inauguration.*

*Vendredi 17 juin, l'Association des Parents d'Elèves a organisé une kermesse pour tous les enfants du RPI.*

Après 4 années d'absence, la kermesse du RPI Saint-Maurice/Triembach-au-Val a fait un « come back » remarquable. L'Association des Parents d'Elèves LES TILLEULS s'est impliquée pendant plusieurs mois pour préparer sa première kermesse. A partir de 17h30, les enfants ont présenté à leurs proches leur spectacle, préparé avec les enseignant(e)s.



La buvette a été plus qu'appréciée compte tenu de la température ambiante ! Et les knacks, bretzels et gâteaux ont assuré le ravitaillement des petits et grands. Les enfants ont pu prolonger la fête autour de jeux et d'animations proposés par les parents. Une véritable réussite pour cette soirée où les sourires étaient sur tous les visages.

L'Association des Parents d'Elèves tient à remercier chaleureusement les habitants des deux villages de Saint-Maurice et Triembach-au-Val pour leurs dons pour la tombola qui a remporté, elle aussi, un vif succès !



**Vendredi 15 juillet 2022**  
à partir de 16h  
**Place des fêtes de St Maurice**

*Jeux pour enfants et adultes*  
Jeux de société  
Jeux sportifs  
Jeux éducatifs et culturels avec

*Crêpes*  
Pâtisseries  
Saucisses chaudes  
Merguez  
Saucisses paysannes  
Buvette

MJC vivarium  
et la section de danse orientale de la MJC

**MJC** le vivarium  
vallée de villé

*Vendredi 15 juillet, les animations de rue de la MJC font une halte à Saint-Maurice.*

Suite au succès de la 1<sup>ère</sup> édition en 2021, la MJC Le Vivarium renouvelle son programme d'animations de rue dans 11 villages de la Vallée, du 8 juillet au 5 août. La MJC, avec l'association SANKT MORITZER KOMPELS, l'Association des Parents d'Elèves LES TILLEULS et la micro-brasserie GUTH, vous réservent une soirée chaleureuse avec de nombreux jeux pour tous les âges, une buvette et une petite restauration. La section de danse orientale de la MJC fera également une représentation. Réservez la date dans votre agenda !

## Les travaux et aménagements



**Remplacement du collecteur de la chaudière** : ces travaux de réparation, rendus nécessaires en raison d'une fuite perturbant le bon fonctionnement de la chaudière, ont occasionné une dépense d'un montant de 3500 €. La chaudière est à nouveau pleinement opérationnelle pour assurer le chauffage des locaux de notre école, du périscolaire et de la mairie.



**Le crucifix du Kapellenweg est en très mauvais état**

Plusieurs démarches sont en cours auprès d'entreprises et artisans spécialisés pour trouver une solution de sécurisation et de préservation. Dans cette attente, nous recommandons la plus grande prudence à proximité de cet édifice.

**L'éclairage public** : deux modifications sont en cours

- D'une part, le **passage progressif à l'utilisation de LED** en remplacement des ampoules défaillantes.
- D'autre part, **un test de réduction de la période d'éclairage nocturne** est en préparation pour un démarrage au courant de cet été. Comme l'ont déjà fait plusieurs communes de la Vallée, l'éclairage public sera prochainement suspendu **entre 23 h et 4 h 45**. Ce test s'inscrit dans les objectifs de « trame noire » en faveur de la biodiversité. Il permettra par ailleurs de limiter l'augmentation des coûts d'énergie.



**La trame noire : de quoi s'agit-il ?**

*La trame noire est un réseau formé de corridors écologiques caractérisé par une certaine obscurité. Nées dans le sillage de la trame verte et bleue, l'objectif des trames noires est de protéger la biodiversité nocturne de la pollution lumineuse.*

*Les éclairages artificiels ont longtemps été associés à des questions de sécurisation des mobilités des personnes, mais plusieurs disciplines, notamment l'écologie, les abordent aujourd'hui en termes de pollution et de pression anthropique, aux effets néfastes pour les humains et pour la biodiversité. En effet, les éclairages artificiels sont responsables de la fragmentation de l'habitat des espèces nocturnes et perturbent les comportements de reproduction et de migration de certaines espèces.*

Source : Geoconfluences ENS Lyon



**Pose d'un grillage au niveau du terrain de pétanque** (travaux réalisés début juillet)

La pratique de la pétanque sur ce terrain est placée sous l'entière responsabilité des utilisateurs (ou de leurs représentants légaux) et doit se faire dans le respect du voisinage.

**Une opération de nettoyage des fossés et de désherbage du Dompfebach** au niveau du « City » a été réalisée avec l'association d'insertion SAVA

**La Section d'Aménagement Végétal d'Alsace**



est une association à but non lucratif, au service de l'environnement et de l'insertion professionnelle depuis plus de 30 ans. Elle exerce des activités économiques servant de support à l'embauche de personnes très éloignées de l'emploi ayant des difficultés sociales ou professionnelles. Ses activités sont l'entretien des espaces naturels et ruraux et le maraîchage biologique. Dans ce cadre, la SAVA assure un encadrement technique et un accompagnement socio-professionnel adapté.



**Biodéchets** : la mairie a entamé des démarches auprès du Smictom Centre Alsace pour la pose d'une borne de biodéchets au croisement de la rue du Viehweg et la rue du Beau Site. L'objectif est d'encourager l'utilisation de ce mode de collecte et de faciliter l'accès à une borne pour les habitants les plus éloignés (en distance) du point de collecte actuel situé derrière l'église, près du terrain de pétanque.



## Bien vivre ensemble

La Brigade Verte a provisoirement installé son poste pour la Vallée de Villé au centre d'hébergement de la MJC. Les gardes-champêtres patrouillent quotidiennement dans les villages de la Vallée ayant souscrit à ce service (**les villages en vert sur la carte, dont Saint-Maurice**) et interviennent non seulement sur des sujets environnementaux (feux illicites, dépôts sauvages de déchets, ...) mais aussi en matière de circulation et de voirie (surveillance des axes de circulation, occupation illégale de l'espace public, nuisances sonores...). Les équipages interviennent dans un esprit de sensibilisation et de prévention, ainsi que de répression et de verbalisation si nécessaire.



L'une des équipes en tournée

Tout signalement pouvant relever de l'intervention de la Brigade Verte est à faire auprès de la mairie ou via l'application INTRAMUROS.

## Risque canicule

Dans le cadre des mesures de prévention du risque canicule, un plan d'alerte et d'urgence est mis en place pour les personnes âgées et handicapées. Afin de lutter contre l'isolement, et en conséquence la fragilité, des personnes seules et vulnérables, **un registre de recensement nominatif est ouvert en mairie.**

Sur la base du volontariat, toute personne répondant aux critères suivants peut s'inscrire sur ce registre (ou se faire inscrire par son représentant légal) et bénéficiera ainsi d'une attention particulière :

- Les personnes de 65 ans et plus résidant à leur domicile
- Les personnes de 60 ans et plus reconnues inaptes au travail
- Les personnes adultes handicapées.

Et pour tous, restez vigilant et appliquez les mesures préconisées par Santé publique France lors des périodes de fortes chaleurs.



# Les tops et flops



L'équipe municipale à l'œuvre pour le fleurissement de la commune



Les plantations choisies en 2021 pour les différents bacs répartis dans la commune ont permis de limiter les dépenses pour l'achat de nouveaux plants, la consommation d'eau pour leur arrosage et le temps nécessaire à leur entretien.



Plantation mi-2021



Evolution mi-2022



Merci à

Mme Martine KITZINGER et  
M. Hugues ABRAHAM et M. Rémi THIRION  
qui ont assuré des permanences pour la tenue du  
bureau de vote lors des élections législatives  
en juin.



Pour des récréations hautes en couleur !  
Merci à M. Hubert MAIER pour le remplacement et la remise  
en peinture d'une traverse de ce banc dans la cour de  
l'école.



# Du changement à la communauté de paroisses de la Vallée

En septembre, la rentrée épiscopale sera marquée par un changement de curé titulaire pour la communauté de paroisses de la Vallée de Villé.



Le curé Olivier BECKER et le P. Hermann FITIAVANA vont rejoindre les communautés de paroisses de Mutzig et Bruche/Hasel (autour de Niederhaslach). Ils seront remplacés dans la Vallée par une équipe de 3 prêtres : le P. Jean-Chieler BONCOEUR (curé titulaire) avec les prêtres coopérateurs Amoce LOUISET et Nahum POULARD.

## Les brèves

### ❖ SORTIE DECOUVERTE NATURA 2000 SAMEDI 14 MAI 2022

Le Conseil Municipal a participé à cette sortie organisée par M. Hubert JAEGER. Une belle occasion de profiter de l'expertise de cet amoureux de la faune et de la flore de la Vallée de Villé.



### ❖ RATRAPAGE COLLECTE DU BAC GRIS



Le jeudi 14 juillet 2022 étant férié, la collecte des bacs gris n'aura pas lieu ce jour-là, comme habituellement, et sera reportée au **samedi 16 juillet 2022**.

### ❖ ENVIE DE BOUGER ? UNE SECTION DE GYMNASTIQUE existe depuis 1999 à Saint-Maurice.



Elle accueille toute personne motivée pour étoffer son groupe. Les séances ont lieu le mercredi de 20 h à 21 h. Pour tout renseignement ou inscription, contactez : **Joëlle Breg**  **06 08 78 19 59**

### ❖ POUR DES MANIFESTATIONS ECO-RESPONSABLES : tout organisateur d'une manifestation (tournoi de foot, événement musical, ...) peut trouver auprès de l'association Eco-Manifestations Alsace des idées, méthodes et conseils pour rendre sa manifestation plus respectueuse de l'environnement.



Éco-Manifestations Alsace est une association basée à Sélestat, en charge de la promotion de la culture éco-responsable dans le cadre général du développement durable auprès des organisateurs de manifestations de tout type (culturelles, sportives, populaires, institutionnelles...). Ses missions sont d'apporter des conseils, proposer des outils, développer des services, labelliser les éco-manifestations, former les équipes et animer des rencontres entre acteurs.



<https://ecomanifestations-alsace.fr>



[contact@ecomanifestations-alsace.fr](mailto:contact@ecomanifestations-alsace.fr)

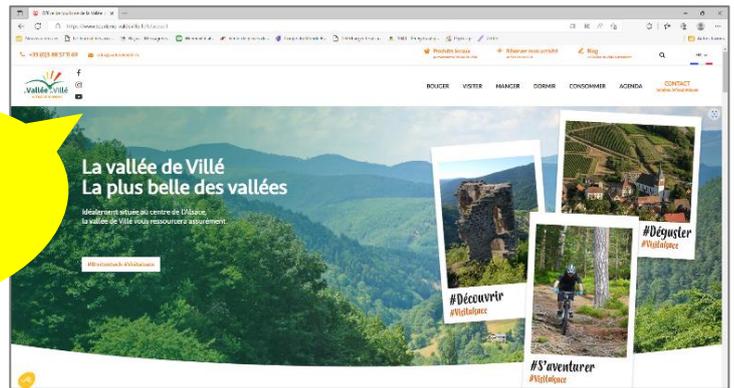
- ❖ LE SITE INTERNET DE L'OFFICE DU TOURISME DE LA VALLEE DE VILLE propose de nombreuses activités et découvertes, dont certaines sont ouvertes à la réservation en ligne.

Soyez vigilant : consulter le bon site internet de l'OT car il existe un site pirate.

[Office de tourisme de la Vallée de Villé - site officiel \(tourisme-valdeville.fr\)](http://www.tourisme-valdeville.fr)  
[www.tourisme-valdeville.fr/fr/accueil](http://www.tourisme-valdeville.fr/fr/accueil)



Ici, vous êtes au bon endroit !



- ❖ **PERMANENCE JURIDIQUE A VILLE** : cette permanence, assurée par une avocate à la mairie de Villé, est gratuite et ouverte à tous. Sur prise de rendez-vous à la mairie  03 88 57 11 57.



- ❖ **AVEZ-VOUS TELECHARGE L'APPLICATION INTRAMUROS ?**



Vous y trouverez diverses informations, comme par exemple le résultat des élections législatives pour la commune. Et si vous exercez une activité dans la commune que souhaitez faire connaître via ce canal, contactez la mairie.

## L'état civil

Décès



**Germaine GRIESMAR** (née MANSUIE en 1932 à Strasbourg) décédée le 19 avril 2022, à Villé, à l'âge de 90 ans.

Naissance



Bienvenue à :

**KIRSTETTER Jeanne Anna Maria** née le 28 avril 2022  
**ARNOLD Eva** née le 18 mai 2022  
**METZ Siméo Clément** né le 25 mai 2022



Le secrétariat de la mairie sera fermé du lundi 11 juillet 2022 au samedi 23 juillet 2022. En cas d'urgence, vous pouvez vous adresser directement à Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints.

